

Magazine mensuel fondé en 1967 par Raymond Henry †
et André Gagniard †
Publié par les Éditions Crépin-Leblond
créées en 1939 - S.A.R.L. au capital social de 19 000 €
Groupe Graphycom : Éditions Crépin-Leblond, Ifrest, Ippac,
Imprimeries de Champagne, Journal de la Haute-Marne,
(Marochampagne)

SIÈGE SOCIAL

14, rue du Patronage-Laique - CS 52057
52902 Chaumont cedex 2
Tél. 03.25.03.87.48 - Fax : 03.25.03.87.40

Gérants :

Marie-Jeanne Bletner
Laurent Picart

Directeur de publication :

Laurent Picart

Site internet : <http://www.crepin-leblond.fr>

REDACTION

Cibles - Éditions Crépin-Leblond
BP 15 - 17160 Matha

e-mail rédaction : cibles@graphycom.com

Rédacteur en chef :

Eric Bondoux - Tél. : 05.46.26.43.96 - Fax : 03.25.03.87.40

Secrétaire de rédaction :

Jean-Jacques Pietraru - Tél./Fax : 02.33.81.90.74

Les opinions émises dans la revue n'engagent que les auteurs.

Les publicités insérées le sont sous la responsabilité des annonceurs.

L'éditeur se réserve le droit de refuser toute demande

d'insertion sans avoir à motiver son refus.

PUBLICITÉ

Tél. : 03.25.03.87.40

Directeur commercial :

Laurent Picart - Tél. : 03.25.03.87.48

Assistante commerciale :

Marie-Hélène Vonfeld - Tél. : 03.25.03.87.48
clmhv@graphycom.com

Chargées de clientèle :

Isabelle Aubard - Tél. : 03.25.03.87.47

claubard@graphycom.com

Stéphanie Dubois - Tél. : 03.25.03.87.44

cldubois@graphycom.com

Catherine Gagneux - Tél. : 03.25.03.87.46

clgagneux@graphycom.com

Petites annonces particuliers :

Du lundi au jeudi 9 h-12 h / 14 h-19 h - Le vendredi 9 h-12 h / 14 h-18 h

Tél. : 03.25.03.87.48 - Fax : 03.25.03.87.40

DIFFUSION

Service abonnements :

Tél. : 03.25.03.87.40

Charly Roussel

Tél. : 03.25.03.87.45

clroussel@graphycom.com

Tarifs abonnements

Ann. France : 49 € Étranger : 69 € Étranger autres : 79 €

Ann. France : 97 € Étranger : 130 € Étranger autres : 140 €

Ann. France : 141 € Étranger : 189 € Étranger autres : 199 €

Prix au numéro : France : 6,90 €

Toute demande ou changement d'adresse doit parvenir
dans les quinze jours avant la sortie du numéro.

Service des ventes et réassorts

(réservé aux dépositaires de presse) :

KAP MEDIA :

40 Impasse des Oiseaux - 38500 Coullevie - France

Tél. : 04 76 06 38 44 - contact@kapmedia.net

LIBRAIRIE - V.P.C.

Tél. : 03.25.03.87.40

Directeur de collections :

Laurent Picart - Tél. : 03.25.03.87.49

Relations éditeurs :

Julie Poissenot - Tél. : 03.25.03.87.43

Commandes librairie,

Suivi de commande :

Julie Poissenot

dpoissenot@graphycom.com

Tél. : 03.25.03.87.43

COMPTABILITÉ - GESTION

Nathalie Raclot

Tél. : 03.25.03.87.48

CONCEPTION - RÉALISATION

Éditions Crépin-Leblond

Maquettistes :

Carinne Durocq - Isabelle Mona

Bernad Laplanche - Eric Pierre

IMPRESSION

Imprimé en France

Cibles décline toutes responsabilités pour la perte et la détérioration des manuscrits,

documents et photos qui lui sont confiés. Reproduction intégrale ou partielle interdite.

Les manuscrits et photos ne sont pas rendus.

Dépôt légal : 2^e trimestre 2016

Distribution : MLP

Commission paritaire : 0114 K 80 843

N° ISSN : 0009 6679

Rejoignez-nous sur 

Tapez Cibles Magazine

L'édito !



Les con-quérants de l'inutile

Ils atteignent des sommets ! Je n'ose pas écrire qu'ils ont atteint LE sommet (de la connerie), parce que leur capacité d'aller encore plus haut dans ce domaine ne peut être mise en doute. Chapeau bas ! Et ce malgré les exploits qu'ils ont déjà accomplis auparavant, avec pour support la directive européenne sur les armes de 1991 et ses révisions...

Vous l'aurez deviné : il s'agit de nos "amis" de la Commission européenne. Depuis les attentats du 13 novembre 2015 à Paris, ils s'agitent frénétiquement pour pousser leurs pions malveillants à l'égard des citoyens détenteurs d'armes légales dans les 28 États membres. Ils désirent ardemment mettre à profit cette merveilleuse opportunité qui leur est offerte sur un plateau par les terroristes islamistes, pour surfer sur la légitime émotion de l'opinion publique, pendant que le sang des victimes est encore chaud. Parce que de sang-froid, tout le monde enverrait paître leurs délires hoplophobes !

Les vieux plans anti-armes – en fait anti-libertés – ont donc (re)jailli des tiroirs, et même de nouveaux, improvisés dans l'allégresse de la "divine surprise" provoquée par leurs alliés objectifs, autrement nommés "les radicalisés". Leur dernier tour de vis (ou plutôt de vice) relève du grandiose. Marchant sur les traces du célèbre Dr Frankenstein, ils ont créé une nouvelle "race" de délinquants : les trafiquants d'armes légalement neutralisées par des bancs d'épreuve officiels, pourtant sous le contrôle des États !

Oui : je parle de vous, chers lecteurs. Et de moi aussi par la même occasion. Le pistolet ou le revolver dûment neutralisé « B.E. Saint-Étienne » et donc inapte au tir, celui qui vous sert de presse-papiers pour vos factures, est dans le viseur de cette arme de destruction massive qu'est la Commission européenne. En fait, elle a déjà appuyé sur la détente. Et nous sommes déjà touchés ! Balistiquement parlant, le temps de parcours de leur projectile légal a été remarquablement bref : ce règlement sur les neutras a jailli comme un diable de sa boîte le 15 décembre 2015, soit un mois et deux jours après les "événements" parisiens. Dans le décompte administratif du temps, cela correspond à quelques dixièmes de seconde ! À l'usage des non-comprenants qui seraient tentés de reprocher leur "inaction" aux défenseurs des usagers d'armes légales, signalons qu'un règlement, contrairement à une directive, ne fait l'objet d'aucune négociation, ni même de vote du Parlement européen. Il émane directement de la Commission européenne, qui fait ce qu'elle veut quand ça lui chante. Et il s'applique immédiatement, en l'occurrence à partir du 8 avril 2016. Et à tous les États, contents ou pas contents. Point à la ligne. Qu'a-t-il instauré ? D'abord, les armes en question ne seront plus démontables. Glissières, canons et chargeurs, par exemple, seront "fixés" sur la carcasse. Pour ce qui est de l'intérieur, un vrai festival du fraisage, perçage, soudage, etc. Pour l'extérieur, vu les techniques préconisées, je doute fort que son aspect soit préservé. Quant à leur marché...

La question qui vous brûle les lèvres : pourrai-je conserver telles quelles celles que j'ai acquises avant le 8 avril 2016 ? Réponse : oui ; car le bon féodal se doit d'être parfois condescendant avec les manants qui l'entretiennent. Mais pas trop quand même, ils pourraient relever la tête, les insolents ! Ainsi, le jour où il y aura revente, par vous ou vos héritiers, il faudra faire re-neutraliser officiellement les ferrailles détenues selon les nouveaux standards européens. Sinon, vous serez un trafiquant d'armes... neutralisées. Mais ne soyons pas pessimistes ! Les instances européennes savent aussi, parfois, remédier à de terribles injustices : ainsi, les 38 500 fonctionnaires permanents des administrations européennes (55 000 avec les contractuels) seront augmentés de 2,4 % en 2016, ce qui nous coûtera 100 millions d'euros de plus. À 6 500 euros mensuels de salaire net moyen, il était urgent d'agir...

Éric BONDOUX